



LES AILES DES CRETES, PARC EOLIEN CITOYEN

Depuis 2002, la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises s'implique pour que le territoire se réapproprie la question énergétique. En 2004, un projet de parc éolien citoyen est lancé.

Aujourd'hui, 3 éoliennes alimentent 1600 foyers en électricité. Le capital est détenu en majorité par les particuliers et les entreprises locales, et 100% du revenu revient dans le territoire!

Principales clés de réussite

- → L'intégration du projet dans un projet de territoire, construit de manière participative avec les habitants.
- → L'implication des habitants très en amont du projet,
- → La planification du territoire par l'élaboration de Zones de Développement de l'Éolien, pour éviter la « foire d'empoigne » générée par l'arrivée des développeurs éoliens,
- → L'information, l'accompagnement des élus,
- → Le recrutement d'une personne à mi-temps durant 3 ans pour mobiliser les fonds.
- → Animer et informer pour suivre l'évolution du projet

Points de vigilance

- → Les délais pour l'obtention des autorisations administratives
- → La nécessité d'expliquer de manière simple les montages juridiques et financiers parfois complexes
- → Garder I'« âme » du projet (comité stratégique)

Conseils pour reproduire l'action

- → Créer un noyau d'acteurs locaux motivés et de natures différentes (collectivités, entreprises, associations, particuliers)
- → Approcher globalement la question énergétique

■ La naissance du projet

L'idée émerge en 2001, avec un triple objectif : maîtriser l'implantation des parcs éoliens, conserver les bénéfices dans le territoire, et impliquer les acteurs locaux et les citoyens.

Une gouvernance démocratique et équilibrée s'impose : le parc appartiendra aux acteurs locaux, qui l'exploiteront au bénéfice du territoire.

Le projet s'inscrit dans la volonté du territoire de devenir autonome sur le plan énergétique à l'horizon 2020, en misant entre autres sur le développement éolien.

Il s'inscrit également dans la volonté de développer les circuits courts économiques en privilégiant l'engagement des acteurs locaux.

Actions et démarches en matière de participation

Réunir un financement citoyen demande du temps et un travail de mobilisation très important afin d'informer, de sensibiliser et de convaincre le maximum d'acteurs locaux d'investir.

Principaux acteurs

Développeur : Énéole Fabricant : Enercon

Porteurs de projet : CdC des Crêtes Préardennaises, Énéole, ALE 08, Enercoop Ardennes Champagne, Kids&Wind

En liaison étroite avec la communauté de communes des Crêtes Préardennaises, l'Agence Locale de l'Énergie des Ardennes assure l'animation du projet en organisant des réunions d'information et en conduisant une campagne d'information permanente en direction du grand public, des acteurs associatifs et économiques et des élus locaux.

Pour mobiliser les fonds citoyens, deux initiatives complémentaires ont été lancées : une "Chaîne de Solidarité" invite les collectivités à investir de façon symbolique via Enercoop Ardennes Champagne, et une

des trois éoliennes du parc est réservée comme propriété exclusive d'enfants, en collaboration avec la fondation Kids & Wind.

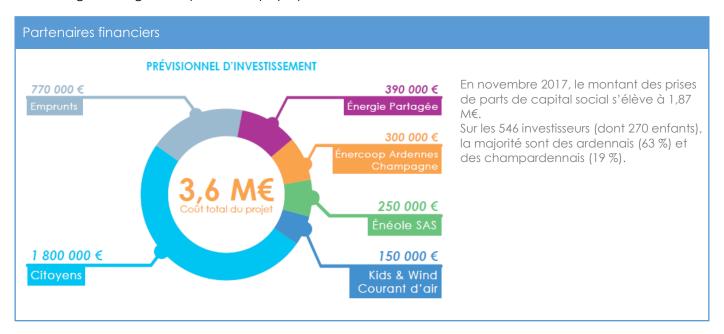
■ La structure du financement participatif

Trois SAS, deux acheteurs d'énergie :

- La SAS ADC B1 exploite une éolienne et vend son électricité à ENERCOOP.
- La SAS ADC C2, exploite 2 éoliennes et vend son électricité à EDF.
- La SAS « éolienne des enfants », est actionnaire de la SAS ADC C2 : ce montage permet la participation d'enfants mineurs.

Trois possibilités pour investir dans le parc :

- En direct: 150 personnes physiques, 209 enfants, 2 Clubs, 12 personnes morales
- Via Enercoop Ardennes-Champagne : 120 personnes physiques, la Région Grand Est, 34 communes, 150 enfants
- Via Energie Partagée : 35 personnes physiques



Eléments de contexte

La CdC regroupe 94 communes, réparties sur 7 secteurs (ex cantons), et compte 21 000 habitants.

il s'agit d'une intercommunalité de projets qui s'est dotée d'une stratégie globale de territoire. Les communes et les habitants sont associées le plus possible au montage des actions

La collectivité s'est dotée en 2013 d'un Plan Climat Énergie Territorial, qui fixe les objectifs à atteindre à l'horizon 2020 :

- 20 % d'économie d'énergie
- 20 % de réduction des Gaz à Effet de Serre
- 100 % des besoins du territoire couverts par les EnR

Porteur du projet

Jean-Marie Oudart, Vice-président de la CdC en charge de l'énergie, de l'environnement, du développement local, de l'agriculture et du Plan Climat

Pour aller plus loin

contact@ardennes-champagne.enercoop.fr Enercoop Ardennes Champagne : 03.10.29.00.00 Ale08 : 03.24.32.12.29



